

Canadian Krown Dealers Inc.
35 Magnum Dr.
Schomberg, Ontario, L0G 1T0
Canada
(905)939-8750 / 1(800)267-5744

PRODUIT: Krown KP53 Penetrant - 400 g

CODE: KR-051400

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identité du produit..... Krown KP53 Penetrant - 400 g
 Numéro del produit..... KR-051400
 Référence du fabricant..... Empack Spraytech Inc.
 98 Walker Drive
 Brampton
 Ontario
 Canada
 L6T 4H6
 905-792-6571
 Numéro de téléphone d'urgence 24 heures Au Canada : Appeler CANUTEC (613) 996-6666-aux États-Unis : appelez CHEMTREC
 (800) 424-9300.
 Utilisation recommandée..... Inhibiteur de lubrifiant, ressuage, rouille.
 Famille chimique..... Mélange.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Éléments d'étiquetage :
 Mot indicateur..... DANGER.
 Classification des dangers :
 Dangers physiques..... Aérosols inflammables - catégorie 1. Gaz sous pression - gaz liquéfié .
 Dangers pour la santé..... Non classifié.
 Dangers pour l'environnement..... Non classifié.
 Mention de danger..... H222:Aérosol extrêmement inflammable (1). H229:Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur (1). H280:Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Conseils de prudence :
 Prévention..... P210:Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer . P211:Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition . P251:Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
 Réponse..... Aucun .
 Stockage..... P410+P412:Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F. P403:Stocker dans un endroit bien ventilé.
 Élimination..... P501:dispose contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale.
 Danger (s) non classé (HNOC)..... Aucune n'est connue.
 Classés selon :..... Produits dangereux Règlement sur les produits Act/dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et Occupational Safety and Health Administration (OSHA).

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS
Isobutane	75-28-5	10-30
Propane	74-98-6	7-13

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Inhalation..... S'il est inhalé, enlever à l'air frais. Si ce n'est pas respirer, pratiquer la respiration artificielle et obtenir une assistance médicale immédiate.
 Contact avec la peau..... Rincer la peau contaminée à l'eau savonneuse. Si ce produit chimique pénètre vêtements, immédiatement la dévêtir et rincer la peau avec de l'eau. Si l'irritation persiste après le lavage, consulter un médecin .
 Contact avec les yeux..... Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, garder les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas de toute irritation.

PRODUIT: Krown KP53 Penetrant - 400 g

CODE: KR-051400

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Ingestion..... En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés N/A.

Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

D'extinction approprié..... Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.

D'extinction inappropriés..... Ne pas utiliser de jet d'eau comme un extincteur, comme cela se propagera le feu.

Dangers particuliers découlant de la substance chimique..... En cas d'incendie, ce qui suit peut être libéré : Oxydes de carbone (CO, CO2), d'autres composés organiques non identifiés.

Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers..... Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Recueillir des contaminants d'extinction eau séparément. Cela ne doit pas être évacué dans des drains. Supprimer récipients intacts de la zone de danger immédiat, s'il est sûr de faire.

Risques d'incendie général..... Aérosol extrêmement inflammable.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence..... Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. Évacuer les régions avoisinantes. Empêchent le personnel inutile et non protégé de pénétrer. Évitez de marcher à travers le produit déversé. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards. Prévoyez une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettre sur les équipements de protection individuelle approprié (voir Section 08).

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage..... Laver abondamment à l'eau.

Précautions environnementales..... Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation..... Éviter la respiration de vapeurs ou de brouillards. Jamais percer, percer, meuler, couper, a vu ou souder n'importe quel récipient vide. Ne pas manger ou boire pendant le travail. Voir Section 08 pour appareils personnels de protection.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités..... Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de chaleur, d'étincelles et de flammes. Ne pas stocker en plein soleil.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Isobutane	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Propane	Non disponible	Non disponible	1,000 ppm	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé. S'assurer que les stations lave-yeux et douches de sécurité sont disponibles.					
Mesures de Protection individuelle :						
Protection des yeux/visage.....	Anti-éclaboussures chimiques sont recommandés.					
Protection de la peau.....	Utiliser des vêtements de protection appropriés pour éviter le contact avec la peau si nécessaire.					
Protection des voies respiratoires.....	Aucun connu.					
Risques thermiques.....	Aucun connu.					
Considérations d'hygiène générale.....	Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.					

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Formulaire..... Aérosol.

Apparence physique..... Liquide bleu mince.

Odeur..... N/A.

Seuil de l'odeur (ppm)..... N/A.

PRODUIT: Krown KP53 Penetrant - 400 g

CODE: KR-051400

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Gravité spécifique (aérosol).....	0,772-0,802.
Densité (liquide).....	0,850-gamme 0, 890.
Densité de vapeur (Air = 1).....	Plus lourd que l'air.
Pression de vapeur des aérosols (lb/po2, 21° C)	65-75.
pH.....	N/A.
Point d'ébullition (propergol), ° C.....	-31,61 à-11,72.
Fusion/congélation point (° C), liquide.....	-20.
Point d'éclair (° C), méthode.....	-104 ° C (-156 ° F). Estimé. (Propergol).
Retour de flamme.....	N/A.
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)	N/A.
Teneur en COV.....	N/A.
Solubilité dans l'eau.....	Insoluble.
Température d'auto-inflammation (° C).....	460° C (860° F). (Propergol).
Limite inférieur d'inflammabilité (% vol.)....	1,8. (Propergol).
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	9,5. (Propergol).
Coefficient de répartition eau/huile.....	N/A.
Viscosité.....	100 MPa-s. (Liquide).

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas de réactions dangereuses.
Stabilité chimique.....	Stable sous le stockage recommandé et des conditions de manutention.
Possibilité de réactions dangereuses.....	Il peut s'enflammer au contact avec des oxydants acides minéraux.
Conditions à éviter.....	Chaleur, flammes, étincelles.
Matières incompatibles.....	Aucun connu.
Produits de décomposition dangereux	Dans la combustion émet des fumées toxiques.
Products	

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Isobutane	658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible
Propane	658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible
Informations sur les Routes probables d'exposition :		
Voies de pénétration - Inhalation.....	Oui.	
Voies de pénétration - Skin & yeux.....	Oui.	
Voies de pénétration - Ingestion.....	Non.	
Voies de pénétration - Absorption par la .. peau	Non.	
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques		
Toxicité aiguë.....	N/A.	
Corrosion/Irritation cutanée.....	Provoque une irritation cutanée bénigne. Le contact prolongé peut être plus irritant.	
Irritation oculaire/dommages oculaires	Peut irriter les yeux.	
graves		
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	N/A.	
Mutagenicité sur les cellules germinales...	Aucune donnée disponible pour indiquer les produits ou les composants présents à plus de 0,1 % sont mutagènes.	
Cancérogénicité.....	N/A.	
Toxicité pour la reproduction.....	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
STOT - exposition unique.....	Aucune donnée disponible .	
STOT - exposition répétée.....	Aucune donnée disponible .	
Danger par aspiration.....	Aspiration dans les poumons au cours de la déglutition ou vomissements subséquente peut causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.	
Effets chroniques.....	Aucun effet indésirable connu .	

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Peut être dangereux pour l'environnement. Il n'existe aucune donnée sur le produit lui-même. Ne devraient pas être rejetées dans l'environnement.
Persistance et dégradabilité	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Potentiel de bioaccumulation.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Mobilité dans le sol.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Autres effets nocifs.....	Aucune n'est connue.

PRODUIT: Krown KP53 Penetrant - 400 g

CODE: KR-051400

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination appropriées..... Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme déchet dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement. Les rinçages et de l'eau déversées sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlements les, provinces et fédéraux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road)..... UN1950, aérosols, classe 2.1.
 DOT (U.S. route)..... UN1950, aérosols, classe 2.1, LTD QTY, Consumer Commodity ORM-D.
 IMDG (International - Marine)..... UN1950, aérosols, classe 2.1.
 IATA (International Air)..... UN1950, aérosols, classe 2.1, LTD QTY.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Règlements de Canada :..... Classification du SIMDUT. A: gaz comprimé. B5 : Aérosol inflammable.
 Loi sur la Protection de l'environnement .. Tous les ingrédients figurent sur la liste intérieure des Substances (LIS).
 canadien (LCPE)
 Règlements américains..... Loi sur la Protection environnementale : Les constituants de ce produit figurent sur l'inventaire du TSCA. Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Clause de non-responsabilité..... Les informations contenues dans ce document sont issues des données considérées comme exactes. Aucune garantie ou garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le fournisseur de SDS n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels à des fournisseurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Ces fournisseurs ou utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC.

Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances contrôlent Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.

Préparé par Affairs Regulatory
 Version Révisée OCT 04/2018